

Devenez représentant familial



CCAS/CIAS
pour défendre les familles
de votre commune

Votre mission en pratique

- **Une mission bénévole** : La mission du représentant familial est un engagement bénévole au nom de l'Udaf de votre département, vous représentez l'ensemble des familles de la commune.
- **Vous siégez au conseil d'administration du CCAS/CIAS** et participez à l'analyse des besoins sociaux.
- **Vous êtes à l'écoute des besoins et témoignez des attentes des familles** grâce à votre implication dans la vie locale et associative.
- **Vous êtes force de propositions** d'actions pour les familles. Vous êtes le « référent famille » auprès des partenaires locaux.
- **Vous rendez compte de votre mandat** à votre Udaf. Vous jouez un rôle d'alerte pour faire remonter les préoccupations des familles.

Si vous êtes intéressée par cette mission de bénévolat vous pouvez nous contacter :

Udaf de l'Ardèche - 370 Avenue Jacques Dupin - CS 80438 - 07004 Privas Cedex
04 75 64 54 00 - contact@udaf07.fr

Engagez-vous en tant que Représentant Familial au Centre Communal ou Intercommunal d'Action Sociale - CCAS/CIAS (mandat de 6 ans).